

REPUBLIQUE TOGOLAÏ  
TRAVAIL LIBERTÉ PATRIE  
-----



REPUBLIC OF TOGO  
WORK FREEDOM HOMELAND  
-----

78<sup>e</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

SIXIÈME COMMISSION

POINT 109 DE L'ORDRE DU JOUR

Thème : Mesures visant à éliminer le terrorisme international

DECLARATION DE :

Monsieur Tchakpidè OURO -BODI,

Deuxième Conseiller à la Mission Permanente du Togo auprès  
des Nations Unies.

Vérifier au prononcé

New York, le 03 octobre 2023

Monsieur le Président,

Etant donné que F H V W O D S U H P L q U H I R L V T X H P D G p  
cadre de cette session, je voudrais vous féliciter ainsi que les membres du  
bureau pour votre élection et vous assurer du plein soutien de la délégation  
togolaise G D Q V O H D F F de notre mission. P H Q W

Le Togo se réjouit de la description, une fois encore, à l'ordre du jour de la 78<sup>e</sup>  
session du point relatif aux mesures visant à éliminer le terrorisme international  
Ma délégation prend note et salue la publication, par le Secrétaire Général des  
nations unies, du rapport substantiel contenu dans le document A/78/122 à  
la Sixième Commission conformément à la résolution 72/115

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par le délégué de la République  
islamique d'Iran au nom du Mouvement des Non Alignés et par le Représentant  
l'Uganda au nom du Groupe des États d'Afrique.

Ma délégation voudrait faire, à présent, à titre national, des observations sur  
cette question du terrorisme

Monsieur le Président,

La situation dans la sous-région ouest-africaine est exacerbée par le  
renouveau du terrorisme et de l'extrémisme violent, qui menacent la qualité de  
populations et fragilisent la stabilité des États.

Le Togo a été la cible de attaques terroristes violentes et meurtres depuis 2021  
notamment dans la région septentrionale. En effet, la menace terroriste continue  
son expansion en Afrique et fait un glissement qui s'étend vers les pays du Golfe de  
Guinée

Cette Stratégie vise à renforcer les efforts consentis à tous les autres niveaux, notamment dans les cadres régionaux et nationaux. En 2022, le Gouvernement togolais a adopté la Stratégie nationale de lutte contre le terrorisme (2022-2026) qui vise à prévenir et réduire les risques de radicalisation et de terrorisme. Les principaux axes de la Stratégie sont la promotion de la paix et de la cohésion sociale, le développement économique et social, et la mise en œuvre de la bonne gouvernance. Ainsi, le Gouvernement togolais a

Par ailleurs, le Bureau de lutte contre le terrorisme de l'Organisation des Nations Unies gagnerait encore en cohérence et en efficacité, notamment en aidant les États qui en font la demande à renforcer leurs capacités en leur fournissant une aide adaptée à leur situation, sans méconnaître